

<p style="text-align: center;">Gladiateur</p> <p>Les gladiateurs (du latin : <i>gladiatores</i> signifiant « combattant à l'épée ») étaient des combattants professionnels, esclaves ou non (esclaves affranchis pour leurs exploits ou engagés volontaires, en quête d'une vie meilleure grâce à des victoires bien rémunérées) qui se battaient entre eux ou contre des fauves, pour le divertissement du public.</p>	<p style="text-align: center;">Lugdunum</p> <p>Lugdunum (Lyon) est une colonie romaine fondée en 43 av. JC. Elle accueille le Conseil des Gaules, qui réunit les représentants des 60 cités gauloises autour de l'autel des Trois Gaules où est célébré le culte impérial.</p>	<p style="text-align: center;">Concession viritaine</p> <p>La citoyenneté peut s'acquérir par naturalisation d'un homme libre, on parle alors de concession viritaine, c'est-à-dire à titre personnel. Après Auguste, seul l'empereur peut accorder ainsi la citoyenneté à titre individuel. Le nouveau citoyen prend le nom de famille de l'empereur : <i>Flavius</i> sous les Flaviens, <i>Aurelius</i> sous les Antonins... La concession de la citoyenneté était toujours fortement contrôlée par les empereurs.</p>
<p style="text-align: center;">Sénateur</p> <p>Un sénateur est un magistrat romain issu de l'ordre sénatorial, groupe social formé par les familles les plus riches, celles dont le patrimoine est d'au moins 1 million de sesterces. L'appartenance à l'ordre sénatorial est devenu héréditaire avec l'Empire'.</p>	<p style="text-align: center;">Gaule Narbonnaise</p> <p>La Gaule narbonnaise était une province de l'Empire romain fondée à partir de la toute première colonie créée par les Romains dans le sud de l'actuelle France, dès 118 avant J.C. La province reçut son statut officiel de province sénatoriale, de droit latin, après le passage de Pompée dans les années 70 avant notre ère.</p>	<p style="text-align: center;">Magistrat</p> <p>Sous l'Empire, les citoyens sont divisés entre trois classes : ordre sénatorial, ordre équestre et plébéiens. Chaque citoyen peut faire carrière dans les services publics. Chacune de ces trois classes a des possibilités de carrières séparées (connues sous le nom de <i>cursus honorum</i>). Les magistratures de l'exécutif sont essentiellement réservées aux citoyens de la classe sénatoriale. Il existe aussi des magistrats dans les cités romaines de l'Empire. Les édiles qui gèrent les villes ont la responsabilité des bâtiments sacrés et de l'approvisionnement en eau... Ils sont citoyens romains dans les cités municipales.</p>
<p style="text-align: center;">Espagne</p> <p>En 74, Vespasien octroie le droit latin à toute l'Espagne, donnant ainsi la citoyenneté latine à tous les citoyens libres.</p>	<p style="text-align: center;">Limes</p> <p>Nom donné à la frontière de l'Empire romain, accompagnée ou non de fortifications : murs, tours de guet. De l'autre côté, vivent des peuples considérés comme "barbares" : peuples celtiques, germaniques, slaves, asiatiques, Huns...</p>	<p style="text-align: center;">Légionnaire Légion romaine</p> <p>Au début, seul les citoyens romains servaient dans la Légion. Puis, les Romains firent appels à des non-citoyens. Cependant, après 25 ans passés dans l'armée romaine, un pérégrin peut devenir citoyen romain.</p>

<p style="text-align: center;">Toge virile</p> <p>Les enfants de citoyens deviennent citoyens à l'âge de 17 ans et revêtent alors la toge virile, le vêtement des citoyens de la Rome antique. C'est avant tout un costume d'apparat qui nécessite l'aide d'esclaves pour être drapée, tant l'ajustement est compliqué et malaisé. La pièce de drap qui la constitue est taillée en demi-cercle. Le diamètre de la toge est d'environ 6,50 m sur 2,50 m.</p>	<p style="text-align: center;">Cité pérégrine</p> <p>Une cité pérégrine est une ville conquise par Rome, dont les habitants ne disposent ni de la citoyenneté romaine, ni du statut juridique des Latins.</p>	<p style="text-align: center;">Cité municipes</p> <p>Le municipes (en latin <i>municipium</i>) est l'un des statuts possibles pour une cité du monde romain antique. Le municipes est un statut plus favorable que celui d'une communauté pérégrine. Cependant, ce n'est pas encore une cité romaine : seuls les magistrats acquièrent la citoyenneté romaine. Les habitants libres d'un municipes, eux, n'ont qu'une citoyenneté incomplète.</p>
<p style="text-align: center;">Matrone</p> <p>Les femmes mariées (matrones) de citoyens romains ont la citoyenneté romaine, mais avec des droits limités. Elles peuvent hériter, transmettent la citoyenneté romaine à leurs enfants, mais elles sont passées de la dépendance de leur père à celle de leur mari...</p>	<p style="text-align: center;">Marcoman</p> <p>Les Marcomans sont un peuple germanique, connu notamment grâce à l'historien romain Tacite qui les situe en Europe centrale, dans l'actuelle Moravie. Ils exercent une pression sur le limes danubien et, alliés aux Lombards, font même des incursions dans l'Empire au IIe siècle.</p>	<p style="text-align: center;">Tria Nomina</p> <p>Le nom romain se particularise par l'usage de trois noms (tria nomina) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le prénom (praenomen) • le nom (nomen) • le surnom (cognomen) <p>Les personnes qui recevaient la citoyenneté romaine prenaient le nom de l'empereur qui avait décidé de leur naturalisation, et le faisait suivre de leur ancien nom. Par exemple, <u>Flavius</u> Josèphe qui était devenu romain grâce à l'empereur <u>Flavius</u> Vespasien.</p>
<p style="text-align: center;">Pérégrin</p> <p>Dans l'empire romain, les pérégrins sont des hommes libres, habitant les provinces conquises par Rome, ne disposant ni de la citoyenneté romaine, ni du statut juridique des Latins.</p>	<p style="text-align: center;">Vélite</p> <p>Les vélites étaient les fantassins légers des armées romaines antiques. Au début, les légions étaient constituées de citoyens romains selon leur rang de richesse, les vélites étaient issus des centuries pauvres. En effet, chaque citoyen devait alors acheter lui-même son équipement ; celui de vélite était le plus économique, car il se limitait à une fronde ou quelques javelots.</p>	<p style="text-align: center;">Juif</p> <p>La citoyenneté romaine n'est pas une affaire de religion. Cependant, les Juifs appartiennent à une province lointaine, une province impériale où il y a, avant 212, peu de citoyens romains. Les Juifs, comme les chrétiens, refusent le culte impérial au nom du monothéisme et c'est là un obstacle à l'obtention de la citoyenneté romaine. Cependant, certains Juifs ont pu être remarqués par l'Empereur qui leur a attribué la citoyenneté.</p>
<p style="text-align: center;">Dioclétien</p> <p>Dioclétien, de son nom complet Gaius Aurelius Valerius Diocletianus, est empereur romain du 20 novembre 284 au 1er mai 305. Il est né en Dalmatie en 245 et est mort en 313.</p>	<p style="text-align: center;">Colonie romaine</p> <p>Une colonie romaine est une ville créée par l'État romain sur un territoire conquis et où s'installent des Romains. C'est parfois une ancienne ville indigène devenue romaine. Son statut est plus favorable que celui des cités municipes ou pérégrines.</p>	